



RENCONTRE RÉSEAU

Mardi 4 février de 14h30 à 19h45

—

Cité Internationale des Arts – 18 rue de l'Hotél de Ville- Paris 4^{ème}

COMPTE RENDU

« L'éco-responsabilité dans les musiques du monde »

Modérateurs :

- **Hervé Fournier**, Cofondateur de Terra 21, bureau d'étude en environnement, Nantes.

Intervenantes :

- **Agnès Gerbe**, Chargée de production et référente de la démarche durable du Festival de Thau,
- **Najma Souroque**, Cheffe de projets développement durable & Think Tank We Love Green,
- **Gwenn Sharp**, Fondatrice de The Green Room,

Hervé Fournier mentionne des zones menacées par le changement climatique, malheureusement des savoir-faire ancestraux sont également impactés par ces modifications dramatiques. La question de la préservation de ce patrimoine se pose crucialement. Il invite ensuite Agnès Gerbe à décrire la façon dont le Festival de Thau s'approprie ce sujet de l'éco-responsabilité ainsi que les actions qu'ils mettent en œuvre.

Agnès Gerbe, Chargée de production du Festival de Thau depuis 2014, référente de la démarche durable de l'association, notamment de la norme ISO 20121, décrit en introduction de ses propos l'engagement de son festival en faveur de l'environnement. La lagune située près de Sète est classée Natura 2000. Ils accueillent entre 10 et 12 000 personnes durant huit soirées de concert musiques du monde chaque mois de juillet. Dès le début, ils se sont efforcés de croiser ces concerts avec des rencontres, des stands et des conférences sur les thématiques de la diversité culturelle et de l'ouverture au monde. Leur sensibilisation à l'environnement est fortement corrélée au cadre où se tient le festival, sur la lagune de l'étang de Thau. Ils ont traité rapidement et avec un certain succès les problématiques des gobelets en plastique et des eaux usées. Ils ont d'ailleurs fait office de précurseurs sur ces questions, et les stands qui présentaient jusque-là des sujets liés à la citoyenneté et à la diversité se sont naturellement orientés vers l'écologie et l'environnement. Ils ont obtenu en 2015 la norme 20121 « système de management responsable », leurs objectifs étant de matérialiser le niveau d'engagement élevé de leur festival et d'améliorer leurs pratiques et de traiter tous les champs du développement durable.

Elle détaille ensuite avec précision les implications sociales, économiques et environnementales des enjeux liés au développement durable :

Champ social : accessibilité à tous par une politique tarifaire adaptée, gestion des salariés santé au travail, accidents au travail, formation du salarié et des bénévoles, impliquer les bénévoles dans les démarches.

Champ économique : relations avec les fournisseurs et les partenaires, élaboration de critères éthiques pour le choix de prestataires, logique de partenariat et non de prestataires.

Champ environnemental : alimentation (70 % des produits bio ou local), déchets (tri sélectif performant, sensibilisation du public, gestion des collecteurs assurée par 10 bénévoles formés et motivés, collecte des coquilles d'huîtres et de moules, collaboration étroite avec la collectivité locale), projets de récupération des déchets compostables et d'amélioration de la collecte des mégots.

Depuis 15 ans, leur chantier d'implication des jeunes collabore avec la mission locale d'insertion et le CCAS de la commune, huit jeunes participent à la construction des décors avec un artiste scénographe. Le portique d'entrée du précédent festival comportait une mosaïque composée avec du plastique recyclé. Les scènes et les installations élaborées les années passées continuent d'être réutilisées et contribuent à la végétalisation du site.

Mobilité et covoiturage : 70 % des habitants du département de l'Hérault utilisent toujours leur véhicule. Leur page Facebook dédiée au covoiturage et les panneaux sur site ne donnent pas les résultats escomptés. Un bateau-bus dessert gratuitement le festival, mais un nombre restreint de personnes l'utilisent. Elle reconnaît qu'ils devraient améliorer leur communication pour sensibiliser le public sur ces alternatives de déplacements.

Des pistes cyclables permettent d'atteindre le site du festival, une association locale, qui assure la promotion du vélo sur le territoire, organise un départ et un retour communs à partir et vers différentes communes.

Elle délivre quelques informations complémentaires en rapport avec la problématique des eaux usées, un prestataire dirige les résidus des toilettes sèches vers une exploitation agricole de la région.

Thématique de l'énergie. Depuis deux ans, ils utilisent une sono mobile placée sur une remorque et alimentée par des panneaux solaires.

Un stand sur la prévention des risques auditifs, monté en collaboration avec une mutuelle de santé, distribue des bouchons d'oreille et propose gratuitement des casques pour les enfants.

Démarche zéro plastique à l'horizon 2021. Une réduction drastique des objets en plastique s'était déjà opérée, ils proposent désormais des bouteilles en verre contenant des produits bio locaux. En 2019, pour atteindre cet objectif, le premier challenge consistait à remplacer les 2 500 bouteilles d'eau en plastique, ils ont offert des gourdes aux équipes artistiques, techniques et aux bénévoles et ont installé des fontaines à eau réfrigérées dans les bars du site. À cet effet, les tireuses à bière ont été branchées sur l'alimentation en eau. Le public et les équipes ont grandement apprécié toutes ces initiatives.

Hervé Fournier veut savoir comment ils parviennent à sensibiliser le public pour qu'il modifie ses pratiques lors d'un festival.

Agnès Gerbe répond que l'équipe de bénévoles dédiée au tri a été spécialement formée pour communiquer et ne pas être perçue comme une « police de la poubelle ». Le public a grandement apprécié la démarche et suivait les consignes données. La suppression des bouteilles d'eau en plastique a été bien accueillie puisque l'eau était servie gratuitement aux bars. Leur rôle consiste à servir de modèle, en espérant que le public ne se contente pas de le suivre le temps d'une soirée, mais qu'il adopte ces pratiques éco-responsables dans sa vie quotidienne.

Hervé Fournier invite Najma Souroque à décrire les principales actions mises en place sur leur festival.

Projection d'une vidéo

Hervé Fournier est très impressionné par les efforts réalisés pour mobiliser le public, il veut cependant savoir comment ils parviendront à atteindre leur objectif de 100 % énergies renouvelables.

Najma Souroque, Cheffe de projets développement durable & Think Tank We Love Green, partage en introduction quelques détails sur les caractéristiques de leur rassemblement, ils réunissent 80 000 festivaliers sur le bois de Vincennes, un site protégé normé ISO 14001. Comme ils ne disposent d'aucun accès à l'eau et à l'énergie, ils ont opté pour des solutions alternatives avec des panneaux solaires et en employant des générateurs à bio carburants refusant de recourir à du fioul.

Depuis l'an dernier, les deux générateurs sont alimentés au colza français et à l'huile alimentaire recyclée. Malheureusement des dérogations auprès du ministère de l'Environnement sont toujours nécessaires pour utiliser des générateurs qui n'emploient pas de fioul.

Hervé Fournier déduit de ses propos que la filière pour fournir des alternatives au fioul n'est toujours pas organisée.

Najma Souroque évoque des prises de consciences balbutiantes, depuis neuf années ils s'efforcent de faire évoluer les mentalités en signalant notamment aux prestataires la présence d'un marché potentiel. La prise en compte des contraintes environnementales dans les chartes des collectivités locales contribue aussi à cette prise de conscience. Un test avec de l'hydrogène vert a été effectué cette année sur le festival, une partie des stands des startups a été alimentée avec ce produit. Toutefois, ils ne se contentent pas de limiter l'impact environnemental de leur manifestation, ils veulent aussi être des précurseurs pour faire évoluer la société.

Hervé Fournier l'interroge sur la façon dont l'équipe de production acquiert ces nouveaux savoirs et les intègre dans leur quotidien de production d'événements culturels, est-ce qu'elle les intègre progressivement ou fait-elle appel à des bureaux d'étude ?

Najma Souroque reconnaît que ce ne fut pas facile, cependant les problématiques techniques étaient bien identifiées et en arrivant le premier jour sur le festival, chaque technicien reçoit une gourde et l'Éco Pass contenant les règles fondamentales à respecter.

Hervé Fournier lui demande si ces règles se sont imposées dès le début au niveau de l'équipe de production.

Najma Souroque admet qu'ils ont rencontré des réticences. Si la communication n'a pas été aisée avec les plus anciennes générations, ces nouvelles démarches sont largement intégrées par les plus jeunes. D'ailleurs ces derniers proposaient souvent des solutions extrêmement novatrices. Mais depuis un an et demi, ils sont parvenus à fédérer toutes les équipes. Pour sensibiliser le public, ils utilisent des messages fun et drôles, ils ont par exemple baptisé les collecteurs des déchets les « écowarriors »

Hervé Fournier a noté qu'ils se sont inscrits dans un circuit d'économie circulaire appliqué aux festivals. Il l'invite à préciser ce qu'inclut ce concept de circularité.

Najma Souroque confirme la signature d'un *green deal circular* avec la ministre hollandaise de l'Environnement qui regroupe une vingtaine de festivals européens. Le but est d'améliorer la compréhension des entrants et des sortants pour les revaloriser ou les réutiliser. À leur niveau, ils collaborent avec une ressourcerie, avec un chantier participatif et de façon générale sur la réutilisation de tout ce qui est distribué aux festivaliers.

Hervé Fournier la remercie pour sa présentation. Il invite Gwenn Sharp, qui accompagne des équipes artistiques, à décrire la façon dont elle intègre au quotidien ces questions environnementales avec les productions.

Gwenn Sharp a fondé en 2016 *The Green Room*, une organisation œuvrant pour le changement environnemental et sociétal dans l'industrie de la musique. Elle évoque le manque de temps et une documentation assez inaccessible, car rédigée en anglais.

Des clauses d'exclusivité ne leur permettent pas de prolonger parfois des tournées. Ces contraintes les ont conduits à intégrer la question de l'environnement à l'ensemble des autres critères. Si les festivals ont joué un rôle moteur sur le sujet, les tournées en revanche n'avaient pas intégré cette notion. Malheureusement, beaucoup d'artistes n'ont pas suffisamment de temps pour réfléchir sérieusement à ces problématiques.

Hervé Fournier signale que des groupes se sont engagés à arrêter leur tournée pour trouver les moyens de réduire leur empreinte carbone.

Gwenn Sharp cite la démarche de Billie Eilish qui met en place des solutions sans arrêter sa tournée. En dressant un panorama des impacts des festivals, ils ont constaté qu'ils peuvent travailler sur d'autres sujets que les déplacements et l'évènement festif. Elle pense à l'hébergement, à l'alimentation et au traitement des déchets. Ces aspects sont abordés avec les artistes et les techniciens « ambassadeurs » qu'elle accompagne.

Ils délivrent des recommandations relativement simples : ne pas allumer la clim ou le chauffage avant l'arrivée des artistes dans les loges, équiper les artistes et les techniciens de gourdes et de gobelet, favoriser les menus végétariens lors des tournées, limiter la production de disques et de vinyles.

Hervé Fournier revient sur le rôle de leader des festivals dans l'éco-responsabilité. Il veut savoir si la prise de conscience a également évolué au niveau des salles de spectacles.

Gwenn Sharp confirme une grande progression dans les mentalités, ils le remarquent notamment lorsque les équipes des salles leur font remarquer, avec une certaine fierté, qu'ils utilisent des gourdes, emploient de l'énergie renouvelable ou ont installé des jardins sur le toit de leur bâtiment. Toutefois, les habitudes sont bien ancrées, ils doivent souvent expliquer les raisons de leur démarche surtout quand ils notent la présence de packs de bouteilles en plastique dans les loges.

Hervé Fournier interroge Agnès Gerbe et Najma Souroque au sujet de l'accueil des artistes internationaux. Comment ce thème de l'éco-responsabilité est-il perçu par les équipes artistiques ?

Agnès Gerbe explique qu'ils emploient une feuille de route comme support, elle reprend des informations déjà communiquées lors d'échanges par mail, telles que la démarche « zéro plastique », la distribution de gourdes et l'absence de climatisation dans les loges. Ces préconisations ont reçu un accueil favorable, elle le prouve par le fait qu'un artiste possédait la démarche dans son rider et que d'autres arrivaient au festival avec leur propre gourde.

Najma Souroque avoue que les résultats peuvent s'avérer contrastés d'un artiste à l'autre. Björk a intégré ces notions d'éco-responsabilités depuis très longtemps, certains artistes urbains sont aussi très engagés. Dès sa rédaction, leur « green policy » a été installée directement sur leur logiciel de management et de touring, obligeant la lecture et l'acceptation des engagements présentés. Leur green policy informe les équipes artistiques sur la démarche « zéro plastique », sur les options végétariennes ou de catering bio local, sur l'utilisation des toilettes sèches. Le vrai challenge a été de parvenir à limiter l'énergie utilisée sur scène, car elle a joué sur la conception du show. Cette année, leurs efforts se sont portés sur la compensation carbone, ils ont à cet effet créé une calculatrice CO2 et l'ont donné aux artistes et aux techniciens pour les intégrer à la démarche.

Cette initiative a rencontré un franc succès, car 30 % des artistes ont accepté de soutenir des projets d'écosystème pour compenser les déplacements qu'ils avaient effectués.

Hervé Fournier se demande qui doit amorcer l'impulsion, les challenger au maximum et les aider à poursuivre leur investissement sur ce thème.

Agnès Gerbe considère que l'impulsion doit provenir des pouvoirs publics, sans leur intervention, leurs initiatives se retrouvent rapidement bloquées. Elle cite la mise en place de navette à partir de Montpellier pour remplacer les voitures. Pendant trois ans, leur festival a été alimenté par le fournisseur d'électricité Enercoop parce qu'ils avaient réussi à convaincre la mairie, mais par la suite cette dernière a choisi un fournisseur moins onéreux.

Najma Souroque partage les arguments d'Agnès Gerbe sur le rôle des pouvoirs publics. S'ils n'ont pas accès à la bio méthanisation, l'utilisation de la vaisselle compostable s'avère inutile. Heureusement, la région parisienne a intégré la charte des événements éco-responsables. La prise de conscience des prestataires se fera par une évolution des critères définis dans les marchés publics.

Gwenn Sharp reconnaît qu'une augmentation des financements leur permettrait d'avancer plus vite sur ce dossier. Travailler avec les managers et les booker s'avère très compliqué, ils disposent de très peu de temps et l'accumulation de contraintes économiques les empêche de se poser pour réfléchir sereinement à ces questions. Ils franchiront un grand pas en avant lorsque tous les acteurs prendront le temps de la concertation.

Échanges avec la salle

Loya, un artiste musique du monde, se rend plusieurs fois par an dans l'océan indien à la rencontre d'artistes locaux. Il avoue que ses déplacements en avion le rendent un peu honteux, mais il ne voit pas d'autres alternatives. Il regrette que le thème de la pollution numérique n'ait pas été abordé. Il suggère aux associations de recommander de limiter la publication de vidéo pour réduire l'impact carbone.

Hervé Fournier reconnaît la pertinence du commentaire de Loya sur l'utilisation du streaming, il le relie à l'article de Gwenn Sharp édité sur le site #AuxSons.com concernant le rôle des musiques du monde face aux défis environnementaux. Même si ce sujet n'a pas été abordé durant leurs échanges, il s'intègre parfaitement dans le périmètre. Elle invite Gwenn Sharp à expliquer comment ce sujet est appréhendé dans l'industrie musicale.

Gwenn Sharp tient à rappeler la complexité de ce thème, très peu d'études ont été réalisées. L'ouvrage qu'elle cite dans son article a fait le constat que l'impact environnemental de la musique numérique a atteint le double de toute la musique enregistrée auparavant, et malheureusement la situation va continuer de se dégrader et il n'existe pas de solution à ce jour. Elle suggère de regrouper toutes les forces vives pour placer les plateformes face à leurs responsabilités et les inciter à trouver des solutions alternatives. À un niveau plus local, chacun pourrait décider de faire héberger son site sur une plateforme moins dévoreuse en énergie. Elle reconnaît qu'ils ne peuvent pas exiger que les artistes ne recourent plus aux réseaux sociaux.

Hervé Fournier se tourne ensuite vers Najma Souroque pour savoir si We Love Green a adopté une politique numérique basse consommation, il évoque les problèmes engendrés par l'omni utilisation des téléphones pour filmer, relayer et héberger des événements culturels.

Najma Souroque admet qu'ils se révèlent être de mauvais élèves, ils sont les premiers à inciter les festivaliers à utiliser les réseaux sociaux. Pour l'élaboration de la calculatrice CO2, ils ont choisi de travailler avec un prestataire dont les lignes de codes entraînent un impact digital plus réduit. Ils ont calculé l'impact carbone pour les deux jours de l'évènement et son organisation, ils sont parvenus à une émission totale de 632 tonnes et en contrepartie ils parviennent à capter environ 1 400 tonnes par an grâce aux compensations effectuées.

Guillaume Roche, du label Accords Croisés et de la salle de spectacle le 360 Paris Music Factory, confirme cette prise de conscience éco-responsable en relatant une discussion avec un programmateur en Suède. Le cachet serait supérieur de 10 % si les tourneurs privilégiaient le train. Le challenge était trop dur à relever, car pour éviter de prendre l'avion les artistes macédoniens auraient dû faire 24 heures de train pour un seul spectacle. Il veut savoir si les programmeurs font de telles propositions régulièrement.

Najma Souroque entend ce genre de deal pour la première fois. Seuls les gros festivals peuvent avoir de telles exigences. L'application de ces critères aura pour conséquences de pénaliser les artistes étrangers pour favoriser les musiciens locaux. Il faudrait que tous les festivals prennent les mêmes dispositions pour réussir.

Hervé Fournier leur demande s'ils parviennent à instituer des échanges sur de nouvelles pratiques avec les équipes artistiques et si les plus gros festivals français arrivent à mutualiser certaines activités.

Najma Souroque confirme que ce thème fait l'objet d'une grande réflexion et que les artistes adhèrent à la démarche éco-responsable. À titre d'exemple, Massive Attack avait décidé de se rendre à un festival en train, ils voulaient savoir si les artistes les précédant sur scène seraient disposés à leur prêter leur matériel. Ce genre de mutualisation entraîne des modifications de contrat extrêmement compliquées, y parvenir va réclamer encore un certain laps de temps.

Hervé Fournier reprend les propos de Gwenn Sharp sur les obstacles induits par la clause d'exclusivité. Il veut savoir si elle parvient à faire admettre aux tourneurs que cette clause constitue une aberration environnementale.

Avant de répondre à la question d'Hervé Fournier, **Gwenn Sharp** confirme à Guillaume Roche que les Scandinaves sont extrêmement sensibles aux alternatives à l'avion. Les organisateurs d'un concert de jazz proposaient plusieurs dates de concerts et des événements culturels pour compenser l'utilisation du train. Elle complète sur ce point en ajoutant que certains programmes européens à la mobilité attribuent des cachets plus importants à ceux qui utiliseront des modes de transport « doux ».

Hervé Fournier veut savoir comment les organisateurs de festival parviennent à inciter les tourneurs à privilégier le train plutôt que l'avion.

Agnès Gerbe répond que ce sujet n'est pas abordé avec les tournées parce que le Festival de Thau s'intègre dans le cadre d'une tournée existante sur le territoire. Elle signale cependant qu'aucun des artistes de la programmation de l'année précédente n'est venu en avion.

Silja Fischer, du Conseil international de la musique, désire que Gwenn Sharp apporte davantage de précisions sur l'éco-conditionnalité de financement au niveau national ou européen.

Gwenn Sharp explique que cette démarche se met en place progressivement. La ville de Rennes l'a adopté et le CNV-CNM a inclus un critère d'éco-conditionnalité pour toutes les aides qu'ils accordent. Au niveau européen, des financements de mobilité individuelle sont assurés par le programme Step Behond de l'European Culture Foundation et par i-Portunus, un projet pilote de mobilité des artistes de l'Union européenne, et ils contiennent une petite clause environnementale. Lorsque leur festival réclame un financement auprès de la DRAC, une ligne budgétaire se rapporte à la compensation carbone.

Hervé Fournier reconnaît que ce sujet de l'éco-conditionnalité constitue de petites avancées dans les politiques publiques.

Régine Lacan, directrice du festival Festi'Céou, indique qu'en Occitanie, lorsque les festivals bénéficient d'un financement de la Région, ils doivent faire la preuve de la mise en œuvre d'une politique en rapport avec le développement durable. Les nouveaux festivals qui ne s'investiraient pas dans l'éco-responsabilité ne percevraient aucune aide de la Région. Elle estime que d'autres régions de France pourraient s'inspirer de cette démarche.

Hervé Fournier se félicite du fait que de plus en plus de délégations de services publics exploitants de salles intègrent les notions de développement durable (économie d'énergie, tri des déchets, stratégie de mobilités douces des spectateurs). L'organisateur est alors tenu d'intégrer ces dispositions dans son projet de direction.

Nolwenn Chaslot, collectif d'acteur des musiques du monde en Bretagne et organisation du festival No Border à Brest, suggère des interventions de lobbying auprès du ministère de la Culture pour que les lieux labélisés intègrent la notion d'éco-responsabilité dans leurs cahiers des charges. Elle signale la disparition totale de bouteilles en plastique sur leur festival No Border à Brest, ils avaient réussi à obtenir un prêt temporaire de gourdes d'un autre festival. Avec quel organisme pourraient-ils établir un partenariat pour obtenir des prêts définitifs à l'avenir ?

Agnès Gerbe lui répond que leur Région investit considérablement dans le développement durable et a mis des gourdes à leur disposition, ils les ont offerts aux festivaliers. Comme ils doutent du renouvellement de l'opération, ils sont en train de trouver des solutions avec un sponsor. Ils remarquent cependant que les équipes artistiques et techniques arrivent de plus en plus sur le festival avec leurs gourdes personnelles, ils s'interrogent sur le fait de les fournir constamment.

Najma Souroque confirme l'analyse d'Agnès Gerbe, ils ont cessé de les fournir aux techniciens. Ils encouragent l'utilisation de gourdes non floquées qui peuvent se prêter facilement. Une réflexion est aussi en cours avec la Mairie de Paris pour constituer une filière d'utilisation de gourdes. Leur emploi se heurte parfois à des contraintes sécuritaires mises en place par la préfecture de Police. Le recours au sponsor est très intéressant dans la mesure où il accepte que la gourde puisse être utilisée dans d'autres événements festifs.

Hervé Fournier revient sur la question des lobbyings, comment impliquer des partenaires ou des mécènes ? Quelle est leur part dans le développement de l'éco-responsabilité ? Comment interagissent-ils avec des partenaires privés ?

Najma Souroque indique la répartition de leur financement : 3,9 % de financement public, 15 % de la part de sponsors privés et de mécénat, et la partie restante est assurée par de l'autofinancement. Leur cahier des charges contient des clauses particulières sur la réglementation des goodies et des flyers sur le festival, l'utilisation du bois pour la scénographie et sa récupération à la fin du programme. Ils examinent en détail l'engagement envers le développement durable de tous ceux qui souhaitent les sponsoriser.

Hervé Fournier se demande qui doit prendre l'initiative pour délivrer une vision nationale. Certains pays étrangers sont-ils parvenus à impulser une vision nationale dont ils pourraient s'inspirer ?

Najma Souroque indique qu'aux Pays-Bas les politiques publiques sont très présentes dans les événements. Elle signale que le ministère de la Culture a chargé deux personnes de traiter les questions du développement durable. Elle regrette toutefois que leur association ne perçoive aucun financement de ce ministère.

Hervé Fournier explique que la stratégie « responsabilité sociale des organisations » du ministère de la Culture développe les actions d'éco-responsabilités mises en place dans les grands établissements publics. Ces actions, qui s'achèvent en 2020, se rapportent essentiellement à des bâtiments, ils attendent de voir quelle orientation sera donnée pour les quatre prochaines années.

Gwenn Sharp considère que l'Angleterre se démarque des autres pays, l'association Julie's Bicycle a ouvert la voie tant au niveau national qu'international.

Hervé Fournier confirme cette initiative, un reporting est obligatoire depuis 2013 pour tous les événements culturels du Royaume-Uni.

Silja Fischer indique la constitution du réseau Climate Heritage Network, ils entreprennent des démarches de lobbying pour la tenue d'une table ronde avec les Ministres de la Culture lors de la prochaine COP à Glasgow. Le Conseil International de la musique a rejoint ce réseau et le Conseil Européen de la Musique va organiser un forum à Bonn début juin sur la thématique « le secteur de la musique : un agent du changement climatique ».

Hervé Fournier reconnaît que le Patrimoine Heritage est le plus actif au niveau européen en ce qui concerne l'intégration des enjeux climatiques et leurs applications à chaque filière.

Guillaume Roche complète en évoquant l'initiative portée par des artistes et des professionnels de la musique « No music on a dead planet ». Au-delà de toutes manœuvres lobbyistes, ils agissent en tant que lanceurs d'alerte.

Gwenn Sharp décrit les initiatives de Julie's Bicycle, de nombreux artistes se sont engagés et mènent des actions de sensibilisations lors de leurs concerts.

Hervé Fournier confirme que Julie's Bicycle a permis de comprendre comment les industries culturelles pouvaient se mobiliser sur les questions climatiques, environ 700 établissements se sont engagés dans une trajectoire de diminution de leur impact GES d'ici 2030. Il se tourne vers les trois intervenantes pour savoir comment leur filière culturelle se projette à l'horizon 2030, quant à l'évolution de leur métier et de leur organisation au regard des enjeux environnementaux.

Agnès Gerbe avoue qu'ils se sont posés la question notamment en rapport avec les risques de montée des eaux, la sécheresse et la canicule. La montée des eaux les contraindra peut-être à changer le lieu ou la date du festival. Ils ont décidé de travailler dès à présent sur deux axes particulièrement urgents, modifier le mode de transport des festivaliers, car l'émission de gaz à effet de serre est relativement importante et utiliser le plus possible les énergies renouvelables.

Gwenn Sharp précise que leur structure rencontre toujours des problèmes de modèles économiques, en devenant un établissement d'intérêt général, ils pourraient conseiller autant d'artistes qu'ils le souhaitent sans se préoccuper des financements.

Najma Souroque explique qu'ils ont déjà été confrontés aux aléas climatiques lors de la grande crue de la Seine. Alors qu'ils souhaitaient réduire l'empreinte carbone de l'évènement, toutes les mesures prises pour lutter contre l'inondation les ont empêchés d'avoir un bilan négatif. Ils en ont déduit qu'ils devront recourir à des prestataires les plus proches possible pour le montage des scènes et le backline, c'est-à-dire revenir à l'horizon 2030 à une coopération plus territoriale et totalement circulaire.

Hervé Fournier clôture cette table ronde sur l'éco-responsabilité dans les musiques du monde. La question environnementale a été abordée en priorité, bien que la vulnérabilité des savoirs ancestraux face aux changements climatiques n'ait pas été évoquée elle fait partie intégrante de cette thématique. Il remercie les trois intervenantes.

Pierre-Henri Frappat rappelle que l'environnement repose sur des équilibres fragiles, il réclame de la stabilité tout en ayant besoin de se régénérer. Leurs initiatives doivent inclure cette faculté en favorisant l'émergence et les nouveaux talents, car ils sont porteurs d'un nouvel avenir et d'une évolution des expressions musicales. Par ailleurs, faciliter l'accès aux visas éviterait aux artistes d'effectuer des allers-retours répétés. L'échange qui s'est déroulé aujourd'hui autour du thème de l'éco-responsabilité pourra se poursuivre dans le cadre d'échanges informels ou d'un groupe de travail. Les questions relatives à la préservation des patrimoines ancestraux pourraient être abordées ultérieurement. Il estime également qu'il ne faut pas surculpabiliser ceux qui utilisent l'avion, l'électricité en France provient de centrales nucléaires et son utilisation soulève d'autres questions sociétales, les plateformes de streaming et de stockages de données ont aussi un impact très fort sur l'environnement.